

Accueillir dans la BIENTRAITANCE lutter contre les « douces violences » dans les pratiques professionnelles en EAJE

« Douces violences » « violences éducatives ordinaires », ces oxymores questionnent ? dérangent ? Depuis le 10 juillet 2019, la Loi n° 2019-721 interdit les violences éducatives ordinaires commises par les titulaires de l'autorité parentale.

Elle nous encourage, professionnel.le.s à nous questionner sur notre « savoir être », sur notre « savoir accueillir en toute conscience » dans la bientraitance. Les pratiques éducatives violentes ont un réel impact sur le développement affectif de l'enfant, sur sa construction identitaire et son estime de soi, aussi, cette formation vous invite à repérer et à lutter contre les violences 'ordinaires' dans notre quotidien institutionnel et à « être » dans la relation.

CONTENUS

- Apports théoriques et définition de la violence : ses causes, ses diverses formes, son impact sur le développement de l'enfant et sur l'estime de soi.
- Analyse et observation des violences ordinaires dans le quotidien institutionnel.
- Questionnement autour de la coéducation et du soutien à la parentalité.
- Apports théoriques : sur les besoins physiologiques et psychoaffectifs de l'enfant, sur l'écoute active de l'enfant et du parent pour favoriser l'expression des besoins.
- Mise en lien de la gestion des conflits entre enfants et adultes : notions de cadre de repère, d'autorité et d'autoritarisme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Formation interactive avec expérimentations et travaux en sous-groupes, jeux de rôles.
- Supports de formation : power point, films, bandes dessinées, photos.
- Étude de situations apportées par la formatrice ou les participants.
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.



La revue **Le FURET N°92**
**“GRANDIR en toute confiance :
les 10 principes de la Charte”**
complète le **DOSSIER PÉDAGOGIQUE**
encourage la promotion de
l'accompagnement, de l'auto-évaluation,
des expériences sur lesquelles il s'appuie
pour que se partagent les avancées
des uns et des autres et que
s'engagent de nouvelles initiatives...

>> Postures professionnelles

PUBLIC

- Professionnel.le.s et responsables EAJE.
- Professionnel.le.s en centres de loisirs et périscolaire.
- Professionnel.le.s de l'Éducation nationale.
- Stagiaires et étudiant.es.
- Particuliers souhaitant accompagner les enfants.

OBJECTIFS

- Définir et identifier les « violences éducatives ordinaires » dans sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre une posture professionnelle dans le respect de l'enfant et de son parent qui favorise l'accompagnement à la parentalité en développant une écoute active.
- Proposer un accueil de qualité respectueux de tous en collaboration avec l'équipe pour lutter contre les violences éducatives ordinaires.

LIEU, DATES & DURÉE - 18h de formation
STRASBOURG, les 23, 24 et 25 novembre 2020

TARIF : 570€ // Formation limitée à 15 participant.e.s